

Compte Rendu CFDT CSE EXTRAORDINAIRE Du jeudi 9 juillet 2020

Compte Rendu du CSEC du 7 juillet 2020

Présentation des mesures envisagées, toujours avec l'hypothèse des deux scénarios avec ou sans commande tranche 5 RAFALE.

Sur les 3 années à venir, après départ en retraite de 501 personnes sur toutes catégories de personnel, **un point sur l'ensemble des salariés Dassault mais principalement sur les Spécifiques Fabrication et Non Spécifiques:**

- Sans tranche 5 Rafale **un sureffectif société de 795 personnes** dont 456 (SF) et 339 (NS).
- Avec tranche 5 Rafale **un sureffectif société de 348 personnes.**

Le ratio NS/SF restera stable donc le nombre de NS en fabrication risque d'être revu également à la baisse.

Dans ces deux hypothèses et sur la même période, Argonay reste en sous-effectif, en surcharge mais dans la mise en place d'un PSE Argonay serait également impacté.

Des services qui connaîtront une baisse de charge en interne devront jouer le jeu de la mobilité interne sur Argonay.

Au niveau société et aussi Argonay, intérimaires et S/T in situ :

- Avant covid 274 intérimaires, **en 2021 0 intérimaires**
- Avant Covid 489 S/T in situ, à 200 en 2021, 179 en 2022 et 160 en 2023.

Sur Biarritz et Merignac, la baisse de charge est effective dès le deuxième semestre, il y a une demande en cours pour prolonger le chômage partiel sur ces deux sites qui sera discutée en CSEC du 16 juillet (38 et 26 personnes respectivement).

Mesures envisagées au niveau société

Une politique d'embauche très prudente :

- Arrêt des embauches SF et contrôle.
- Reprise des embauches spécifiques études en privilégiant si possible les mutations internes de DGOI vers les directions fonctionnelles
- Focus sur les jeunes et l'alternance : les alternants en cours de processus sont renouvelés, les stagiaires sur 2020 sont annulés mais la professionnalisation et la formation métiers seront privilégiés en interne

Mobilité

- Favorisation mobilité atelier vers la préparation vers les directions fonctionnelles
- Mobilité intersites
- Mobilité externe ou plutôt « départs volontaires »

Industriel

- Rapatrier des charges sous-traitées à l'extérieur actuellement.
- Etude au cas par cas en veillant à :
 - Faisabilité technique
 - Contexte de tension sur notre supply chain externe
 - Faisabilité économique y compris l'impact sur les délais

Depuis très longtemps la CFDT avait mise en garde la société à ne pas laisser partir les compétences et savoir-faire de certains services à l'extérieur.

Espérons que les craintes du passé ne se transforment pas en péril industriel aujourd'hui.

Nouveau dispositif activité partielle longue durée ARME

- Permet de réduire de 40% sur deux ans maximum, donc pas forcément compatible avec la durée des trois ans concernant notre baisse de charge.
- Le dispositif CFC ne sera pas non plus réenclenché...

PSE

Le possible Plan de Sauvegarde de l'Emploi, s'accompagnera d'une restructuration complète de la société tous établissements confondus.

A noter : Le projet de construction du nouveau bâtiment continue d'avancer, rien n'est remis en cause, pas de contre ordre de la DG.

Prochaine réunion CSE ordinaire le 16 juillet prochain